

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE**

MARDI 27 MAI 2025

DELIBERATION	N°11/27-05-2025/428
---------------------	----------------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	16
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	15
Nombre de votants	:	31
Adoption	:	31

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ANDREANI Dominique, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, MARTELLI Marina, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis à FRASSATI Jeanne, ALBERTINI Paola à GIOVANNI Auguste, BALDASSARI Nicolas à CIONI Gilles, CASTELLI Jean-François à VENTURINI Stefanu, CECCOLI François-Xavier à DOMINICI Jean, COLONNA Caroline à MARTELLI Marina, GOFFI Karina à NEGRETTI Pierre, LANFRANCHI Marie-Eugénie à DI MENZA Dominique, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MANICCIA Christophe à BENZONI Joseph, MICHELI Virginie à TROJANI Paul, PIACENTINI SIMONI Céline à ORSINI Pierre, ROSSI Antoine à ANDREANI Dominique, SANGUINETTI Patrick à PAOLI Jean-François, SIMONI Barthélémy à VALERY Olivier.

Membres Associés ayant participé : MM.

ACQUAVIVA François
RAIMONDI Toussaint

OBJET :

ACTION ECONOMIQUE / ENTREPRISES ET TERRITOIRES

**Constitution du Collectif - Association collégiale des Ordres et des Organisations
Consulaires, Professionnelles et Patronales de Corse**

Le Collectif des Chambres Consulaires et des Acteurs du Monde Économique Insulaire a été créé en mars 2020, en pleine crise sanitaire du COVID.

Ce regroupement concernait l'ensemble des représentants du monde économique insulaire, parmi lesquels :

- L'UMIH Corse
- Le MEDEF Corse
- La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- La CCI de Corse
- L'U2P Corse
- La CPME Corse
- La FCHPA - Fédération Corse de l'Hôtellerie de Plein Air –

- Le SPTC - Syndicat Professionnel des Transporteurs de la Corse -
- Strada Corsa U NOSTRA - Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles
- La FNTV Corse, Fédération Nationale des Transports de Voyageurs
- Gîtes de France

Le Collectif a notamment :

- ↳ Joué un rôle-clé dans la construction du plan de relance "Offensive & Défensive" pour l'économie corse ;
- ↳ Apporté des propositions concrètes sur des sujets tels que le Crédit d'Impôt pour Investissement en Corse (CIIC), la desserte aérienne et maritime, le remboursement des Prêts Garantis par l'État (PGE), ou encore la mise en place de solutions pour l'activité partielle et les embauches de saisonniers... ;
- ↳ Il a également œuvré aux mesures « *Sustegnu* » avec la Collectivité de Corse ainsi qu'au plan de reconnexion des liaisons maritimes et aériennes post-COVID de la CCI de Corse...

Le Collectif des Chambres Consulaires et des Acteurs du Monde Économique Insulaire a démontré, par son efficacité et les résultats obtenus, l'intérêt d'une représentation économique globale et collective autour d'enjeux tant catégoriels que transversaux.

Le Collectif, jusqu'ici informel, atteint désormais la maturité lui permettant d'accéder à une structuration juridique.

Afin de renforcer sa légitimité et ses actions tout en consolidant sa gouvernance collégiale, il a été décidé de créer une Association dénommée « *Le Collectif* », *Association Collégiale des Ordres et des Organisations Consulaires, Professionnelles et Patronales de Corse*.

La création de cette Association consacre l'importance du Collectif dans le paysage économique insulaire, assure la continuité de son action dans le temps, dans le respect de ses principes de collaboration et d'intérêt commun.

CONSIDERANT le projet de Statuts de l'Association Collégiale des Ordres et des Organisations Consulaires, Professionnelles et Patronales de Corse, ci-annexé ;

VU l'avis favorable du Bureau de la CCI de Corse en date du 08 avril 2025 – Délibération N°06/08-04-2025 ;

VU l'article 6.4.1, section 4, chapitre 6 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse, portant sur les créations, les prises, les extensions et les cessions de prises de participations dans des entités tierces ;

VU l'article 1.3.2, section 3, chapitre 1 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse, portant sur la représentation de la CCI dans les instances ou entités extérieures ;

L'Assemblée Générale :

- **APPROUVE** le principe et le bienfondé de la création de l'Association Collégiale des Ordres et des Organisations Consulaires, Professionnelles et Patronales de Corse dite « *Le Collectif* » ;
- **APPROUVE** l'adhésion de la CCI de Corse à l'Association « *Le Collectif* » en qualité de membre fondateur et la désignation de l'Hôtel Consulaire de Bastia comme siège de l'association ;

- **ADOpte** les projets de statuts de l'Association collégiale, tel qu'annexés, **et MANDATER LE PRESIDENT** pour tous les actes et toutes les formalités nécessaires à la création de l'Association ;
 - **DESIGNE** le Président comme représentant es qualité de la CCI de Corse au sein des organes de gouvernance de l'Association
-

Bastia, le 27 mai 2025

Le Président

Jean DOMINICI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Dominici', with a large, stylized flourish extending from the end of the name.